

Aux athlètes de la SEMAC qualifiés pour les sorties provinciales U14-U16



Dans l'esprit de la création de la SEMAC, les athlètes qualifiés pour participer aux Championnats Provinciaux ont maintenant le privilège de pouvoir partir en délégation pour vivre pleinement leur expérience.



Partir avec la délégation de la SEMAC ce n'est pas seulement bénéficier d'un encadrement sur neige le jour des compétitions, c'est une expérience entière qui se déploie sur toute la durée du Championnat.

Une équipe d'entraîneurs provenant des 5 régions de la SEMAC unissent leurs connaissances et leur passion pour accueillir, accompagner et encadrer les athlètes de la délégation tant sur neige qu'hors neige. Dans un hébergement commun, des activités prennent place en soirée et les athlètes bénéficient d'une structure qui respecte le cadre du ski alpin (ex : séances d'étirement, sessions vidéo, préparation des skis, ...). Les athlètes ont aussi un moment pour pouvoir socialiser et connaître leurs pairs.

Après quelques années, les preuves sont faites que les athlètes partant avec la délégation ont vécu une expérience enrichissante et plus complète.

Plusieurs athlètes ont développé des liens d'amitié durable et gardent des souvenirs impérissables de cet événement. De la même façon, les entraîneurs sont unanimes, les athlètes logeant dans l'hébergement de la délégation ont le privilège



des informations et il y a moins de risque d'en oublier. Enfin, les athlètes peuvent aussi poser des questions aux entraîneurs présents permettant parfois d'être rassurés.

Après 3 années à vivre la délégation sous forme hybride, c'est-à-dire des athlètes logeant ensemble avec les entraîneurs et des athlètes qui habitent ailleurs avec leur famille, les entraîneurs de la SEMAC ont souhaité apporter des précisions aux parents et aux athlètes. C'est indéniable, vivre en groupe avec les athlètes SEMAC participant à la compétition demeure l'option à privilégier tant pour les athlètes que pour les entraîneurs (mentionnons que lorsque c'est possible, des parents peuvent se joindre à l'hébergement).

Nous espérons que vous considérerez cette option pour votre enfant. Des informations plus précises quant aux lieux et aux coûts suivront prochainement.

Le comité de la SEMAC